préposé à la Douane de Touffiers, et demeurant 1, rue de Roubaix, dans cette commune.

Présent parti de la classe 1912, M. Breton fut ajourné en 1913 et exempté du service militaire en 1914.

Peu après la déclaration de guerre, il s'engagea volontairement au recrutement de Dunkerque. Affecté au 6e régiment d'infanterie, à Saintes (Charente-Inférieure), il combattit en première ligne avec cette unité et, le 23 janvier 1915, il fut évacué pour blessure à la main gauche et bronchite contractée en service.

A peine rétabli, il rejoignit son corps, puis, de là, fut dirigé sur Bordeaux, où il travailla dans les usines de guerre.

Le 15 avril 1918 le soldat Breton retourna au front avec le 404e R.I. Le 14 août 1918, un éclat d'obus le blessa au bras droit. Après s'être fait soigner à l'hôpital Saint-Louis à Paris, il rejoignit le front pour la troisième fois et termina la guerre avec le 404e R.I., où sa vaillante conduite lui avait valu une élogieuse citation à l'ordre du régiment.

M. Fernand Breton est attaché à la douane de Touffiers depuis le 13 janvier 1936.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

LA FETE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE. — L'anniversaire de l'Armistice sera commémoré de la façon suivante à Touffiers : Rassemblement à 10 h. 45, au « Bon Pasteur », des sociétés prenant part au cortège; départ à 11 h. Ordre du cortège : L'Association amicale mixte des anciennes et anciens élèves des écoles publiques et sa section d'éducation physique; l'Harmonie municipale; le Conseil municipal; les sociétés de secours mutuels; l'Union des familles nombreuses, les groupements d'anciens combattants. Dislocation du cortège au monument aux morts où des discours seront prononcés. Les habitant sont instamment priés d'assister à cette cérémonie et de pavoiser.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain vendredi 5, de 9 h. à 9 h. 30, au débit Lesage.

LEERS

Une fête de famille au profit des soldats en résidence dans la commune

Le dimanche 7 novembre, dans la salle T'jantèle-Decocq, rue Michelet, aura lieu une fête de famille au bénéfice des soldats en résidence dans la commune.

Le produit de cette fête est destiné à améliorer l'ordinaire des soldats. Aussi, ceux-ci espèrent-ils que la population répondra favorablement à leur appel.

Deux représentations théâtrales à Gibraltar

Les dimanches 14 et 21 novembre aura lieu au salon Meurisse, à Gibraltar, une soirée dramatique et musicale organisée au profit de la société de musique l'Harmonie « L'Amitié franco-belge » par le Cercle dramatique de cette société, avec le concours d'excellentes artistes.

Au programme : « Peg de mon cœur » comédie en trois actes de Hartley Manners et « Depuis six mois », comédie en un acte de Max Maurey. Chacun de ces concerts se terminera par un bal de famille.

L'activité de l'Harmonie municipale

Sous le haut patronage de M. le docteur Carré, président d'honneur de l'Harmonie et grâce à sa générosité, les examens de fin d'année furent dotés de prix très intéressants.

Ces examens qui comportaient : morceau imposé, lecture à vue, théorie et pour certaines catégories : instruments, eurent lieu au siège de l'Harmonie.

Le jury était composé comme suit : M. Victor Cottignies, qui présidait, assisté de MM. Louis Bataille, Louis Englebert, Gustave Blain, Octave Decocq, Jules Castelain, Gustave Decocq. Les professeurs étaient MM. Gérard Willequet et Fernand Mille.

Palmarès : Catégorie 3B : André Maes; Catégorie 2B : 1er Honoré Prez, 2me Ferdand Lorthiois, 3me André Billard, 4me Lucien Deronne, 5me Gilbert Dubus; Catégorie 1B : René Boullez; Catégorie 3A : 1er Alfred Delescluse, 2me Louis Delescluse, 3me Clément Willequet; Catégorie 2A : 1er Henri Delbecque, 2me Jules Delbecque, 3me Henri Van Honacker; Catégorie 1A : 1er Achille Vantieghem, 2me Charles Dumazy, 3me Georges Willequet.

Admis au pupitre : Charles Dumazy, saxophone, Henri Delbecque, hautbois.

Le 11 novembre la société donnera une audition pendant la messe de 10 h. en l'église Saint-Vicat, elle interprétera, entre autres l'intermezzo de « Cavalleria Rusticana » de Mascagni.

SEANCES DE VACCINATION ET REVACCINATION. — Deux séances de vaccination ou revaccination gratuite auront lieu à la mairie, les samedis 6 et 13 novembre. Sont obligatoirement soumis à la vaccination ou revaccination en 1937 : 1° tous les enfants nés en 1936-1937, ou plus âgés non encore vaccinés; 2° tous les enfants nés en 1927 ou plus âgés non encore revaccinés; 3° toutes les personnes nées en 1917 ou plus âgées non revaccinées pour la seconde fois. Les scolaires n'ayant pas subi la vaccination à l'une ou l'autre de ces séances devront produire avant le 10 décembre à la mairie, un certificat constatant qu'ils ont été vaccinés, faute de quoi, ils seront poursuivis conformément à la loi.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir jeudi 4 à 20 h., répétition générale au café Loy, rue de la Mairie.

FOREST

La manifestation du 11 novembre à la Fraternelle des anciens combattants

La commission de la Fraternelle des anciens combattants invite tous les adhérents, membres honoraires, ainsi que toutes les sociétés locales, à participer à la manifestation du Souvenir.

Une cérémonie religieuse aura lieu à 10 h. en l'église paroissiale. Après la messe, départ en cortège pour le cimetière afin de déposer une gerbe de fleurs au pied du monument des enfants de Forest morts pour la France.

A 14 h. 30, au siège, banquet annuel de la section.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du 3 novembre 1937
Présidence de M. Le Friec

La fraude. — Douze jours de prison et une amende de 3.375 frs à Cyrille Lemay, 42 ans, chauffeur-mécanicien, à Hollebeke, pour avoir importé en France quarante-huit kilos de tabac étranger.

— Le 30 octobre, rue Marie-Rulaine, à Roubaix, les douaniers procédaient à l'arrestation d'Albert Sibill, 41 ans, mécanicien à Roubaix, 120, rue Jouffroy, qui déchargeait d'une automobile qu'il venait de conduire, un paquet contenant 30 kilos de tabac étranger. Sibille a été condamné à mille cinq francs.

— Pour avoir importé en France quinze kilos de tabac étranger, Gilbert Hannaens, 19 ans, peintre, à Mouscron, 35, rue de Courtrai, a été condamné à douze jours de prison et à une amende de mille vingt-cinq francs.

En famille. — J.-B. Verschaere, 44 ans, marchand de volailles, à Wattrelos, 39, rue du Vieux Bureau et sa femme, Angèle Schotte, 43 ans, bambrocheuse, 45, rue du Vieux Bureau se sont querellés jusqu'à se porter des coups. Tous deux ont été condamnés à une amende de seize francs. La femme, qui avait en outre frappé sa belle-mère, a été condamnée avec le bénéfice de la confusion à seize francs d'amende avec le bénéfice du sursis.

— Pour avoir frappé son mari et sa belle-mère, Marthe Wiart, 36 ans, ménagère à Neuville-en-Ferrain, 28, rue du Chemin Vert, a été condamnée à cinquante francs d'amende. Le mari a obtenu cinquante francs à titre de dommages-intérêts et la belle-mère cent cinquante francs.

Elle n'était pas bienne. — Germaine Magnart, 28 ans, débitante de boisson, à Wasquehal, 22, place de la République, avait ouvert un débit de boisson bien qu'elle fût en état d'incapacité légale : seize francs d'amende.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 4 novembre :

Hôtel de ville: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 19 h. 30.
Bibliothèque communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque populaire: 14 h. à 19 h.
— **catholique:** 14 h. 30 à 16 h.
Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique: 8 h. à 13 h.
Musée: 14 h. à 17 h.
Marché au Centre: 8 h. à 13 h.
Conseil municipal: Réunion à 18 h.

La Chambre de Commerce de Tourcoing demande aux pouvoirs publics d'adopter la politique familiale réclamée par le Congrès de la natalité

Au cours de la récente réunion tenue par les membres de la Chambre de commerce, M. J. Joire, président, a rendu compte des travaux du XIXe congrès de la natalité et des familles nombreuses, qui s'est tenu à Montpellier, auxquels il a pris part.

A la suite de son exposé, la Chambre de commerce a décidé d'adopter les vœux suivants :

La Chambre de commerce,

Saisie de nouveau du problème de la natalité en France, à la suite du XIXe congrès national de la natalité qui s'est tenu à Montpellier, les 1er et 2 octobre.

Considérant qu'il importe que des dispositions efficaces soient prises sans tarder, pour relever la natalité dont le fléchissement constitue un péril inquiétant du point de vue intérieur, comme du point de vue extérieur;

Demande instamment aux Pouvoirs publics et au Parlement, d'adopter la politique familiale réclamée au cours de ce congrès en réalisant, notamment, les réformes suivantes :

— Institution du suffrage familial.

— Réduction, par une aide suffisante de la différence inadmissible qui sépare le niveau d'existence des pères et mères de famille de celui des ménages sans enfant.

— Dégrèvement d'impôts accordés non au chef de famille, mais à chacun des membres de la famille.

— Révision des tarifs successoraux dans un sens plus favorable aux familles nombreuses.

— Facilités de retour de la mère au foyer.

— Révision des tarifs d'octroi, de telle façon qu'il ne résulte des dégrèvements équitables pour les familles nombreuses.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. GONCE, 315, rue du Blanc-Seau.

Les funérailles de M. Alphonse Heinrich, ancien organiste de l'Institution du Sacré-Cœur

Mercredi, à 9 h. 15, ont été célébrées les funérailles solennelles de M. A. Heinrich qui pendant cinquante-sept ans fut professeur de musique et organiste à l'Institution du Sacré-Cœur et pendant vingt ans, professeur à l'Immaculée-Conception.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, rue de Lille, par Mgr le chanoine Monquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, entouré du clergé paroissial.

En tête du convoi s'était une importante délégation, avec le drapeau de l'Institution du Sacré-Cœur, conduite par M. l'abbé Fraidi, préfet.

Suivaient : la délégation des anciens élèves de l'Institution, ayant à sa tête M. le chanoine Turcq, supérieur; M. Duriez, président et les membres de la commission administrative.

Le deuil était conduit par M. A. Heinrich qui avait pour deuillant M. l'abbé Lecointe, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur.

Parmi la foule des amis qui avaient pris place derrière le char funèbre, nous avons noté :

MM. J. Mesurel et G. Sart, adjoints au maire de Tourcoing; J. Joire, président de la Chambre de commerce; J. Rasson, ancien président; Eug. Tiberghien; C. Beuque, président du Tribunal de commerce; Jean Flipo, président, et les membres de l'ancienne société de l'Harmonie de l'Institution, et Maquet, ancien chef de la phalange; Vandendriesche, secrétaire général de la Chambre de commerce, MM. les chanoines Varasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; les abbés Cioin, aumônier de l'Institution de Notre-Dame du Sacré-Cœur; Duquesnoy, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres; Boutle, curé de Saint-Christophe; Debrune, curé de Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix; Deshonets, supérieur de l'Ecole Industrielle; MM. Leurent, président des Familles nombreuses; Dierlé, juge au Tribunal de commerce; Dutombes, vice-président honoraire des « Click-Sicks »; Ch. Duquesnoy, directeur de l'Orphéon des Travailleurs; Genty, directeur du Club symphonique tourquennois; Niverd, directeur, et Corne, secrétaire du Conservatoire de Tourcoing; Bon, directeur de l'Institut Colbert; Seynaeve, directeur de la Chorale Saint-Jean-Baptiste; Mynart, directeur de la Symphonie moderne; Delrue, président de l'U.S.T.; une délégation de commerçants du Centre; L. Barrois, président de l'Association Saint-Blaise, etc.

Les chants étaient exécutés par la Chorale mixte de la paroisse du Sacré-Cœur, sous la direction de M. J. Wibaut, accompagnée à l'orgue par M. Schérpereel.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la dépouille du regretté défunt fut conduite au cimetière principal, où eut lieu l'inhumation.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira ce jeudi à 18 h., dans la salle des délibérations et examinera les questions suivantes :

Dépenses imprévues: ratification.

Voirie. — Affichage municipal: convention. — Installation d'urinoir: redevance. — Eclairage public: consoles sur façades. — Acquisition d'une parcelle de terrain: déclaration d'utilité publique. — Plan d'aménagement: élargissement de la rue de la Bourgogne. Expropriation, 2me additif. — Entretien et travaux neufs des pavages pendant l'année 1938: adjudication. — Entretien et travaux neufs des égouts: adjudication. — Ebouage: enlèvement des chiffons: convention. Enlèvement des macéraux: convention. Fourniture des denrées nécessaires aux chevaux: adjudication.

Propriétés communales. — Acquisition d'une partie de propriété: déclaration d'utilité publique. — Ecole « Lamartine »: reconstruction; subvention complémentaire. — Travaux de fumisterie: dissolution de société. — Travaux d'électricité: modification de raison sociale de la société adjudicataire. — Travaux d'entretien pendant l'année 1936: révision de marchés. — Entretien et travaux divers de transformation. Adjudication.

Service des travaux: automobiles, assurance avenants.

Service municipal d'électricité: automobiles, assurance, avenant.

Contentieux: dégâts règlement.

Finances. — Fournitures de bureau: marché; révision. — Fourniture d'essence: adjudication. — Agrandissement de l'Institut Colbert: honoraires de l'architecte, acompte, crédit. — Construction d'une centrale de chauffe: honoraires, acompte, crédit. — Travaux d'adduction d'eau potable: frais d'examen du dossier, crédit. — Défense passive: signaux d'alerte; achat de matériel, marché. — Boulevard Industriel: travaux d'hygiène et de viabilité; crédits. — Insuffisances de crédits. — Taxe municipale sur la publicité; taux. — Service vicinal: budget primitif de 1938.

Condition publique. — Assurance; avenants. — Magasins généraux: tarifs.

Tramways. — Servitudes d'appui: avis. — Ligne P: modification de l'exploitation — Tracé des voies contour Saint-Christophe: participation complémentaire de la ville.

Pompes funèbres. — Tarif: avenant à la convention du 15 juillet 1931.

Service des eaux: affaires diverses.

Finances: personnel des services municipaux; traitements et salaires; ouverture de crédits.

Pensions. Assistance. Service militaire.

Après l'exposition des commerçants du Centre

Voici le résultat du concours organisé par l'Union des commerçants du Centre, à l'occasion de son exposition d'automne :

1. Mireille Dumont; 2. Fernand Verbrugbe; 3. Dehaene; 4. Marie Vanhournout; 5. Delcourt-Weynsel, etc.

Pour les autres gagnants, consulter la liste affichée aux endroits suivants :

M. Gunther, rue Saint-Jacques; M. Blondeau, rue de Tournai; M. Odoux, Grand'-Place; M. Devianne, rue Carnot; M. Maréchal, Grand Place; M. Delcourt, rue de Tournai; M. Sagard, rue Saint-Jacques; M. Vanpeenherbecke, rue Carnot.

A la Fédération nationale catholique de la paroisse Notre-Dame de Lourdes

L'Union paroissiale de Notre-Dame de Lourdes a reçu le R.P. Piat, venu spécialement faire à une nombreuse assistance une conférence sur « Les forces morales dans la vie française ». Le distingué orateur étudia la place que Dieu devait tenir dans la famille, sur les terrains politique et économique.

Il prouva que, sans morale divine à la base du mariage, celui-ci n'est qu'une comédie et que la famille est vouée à la ruine et au malheur. Sur le terrain politique, l'imple devise : « Ni Dieu, ni Maître » supprime toute autorité et toute discipline, ne laissant subsister que le règne de la force brutale et de l'anarchie.

Quant à l'absence de la morale divine sur le terrain économique, elle autorise le règne de l'égoïsme, avec ses intérêts impitoyables et si souvent féroces.

Le R.P. Piat termina son brillant exposé en déclarant que les forces morales basées sur Dieu sont seules capables d'assurer l'ordre et la paix.

Ce fut, pour tous, une excellente conférence qui a largement retenu l'intérêt de l'assistance.

M. Courdent profita de la réunion pour présenter M. l'abbé Bocquin, le nouvel aumônier, à qui il assura le plein dévouement de l'Union paroissiale.

A la Fédération des Anciens Combattants

Groupe des Plats. — La réunion générale mensuelle aura lieu ce jeudi à 19 h.30, au siège. A l'ordre du jour, causerie de M. Caplette, vice-président de la Fédération. On recevra les inscriptions pour le banquet de l'armistice. Coût 15 fr. La commission compte sur la présence de très nombreux adhérents.

Chez les Jeunes de l'U.N.C. des Phalempins. — Dimanche prochain, les membres sont priés de se trouver à 9 h., place de la Croix-Rouge, pour assister à la remise du fanion des Jeunes de l'U.N.C. (section de la Croix-Rouge).

A 11 h., réunion de tous les membres au siège pour la manifestation du souvenir organisée par les anciens combattants.

A 11 h. 30, messe du souvenir, sermon par Mgr Régent. A l'issue de la messe, défilé. La commission compte que tous les jeunes comprendront leur devoir et assisteront à cette cérémonie.

Les distributions d'hiver au Groupe des remplaçants

La commission du Groupe des remplaçants a décidé de procéder à une distribution de secours en nature à ses adhérents nécessiteux.

Les adhérents qui croient pouvoir bénéficier de ces distributions sont priés de se faire inscrire au siège, 43, rue du Haze. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 novembre, à 16 h. Se munir du livret de famille et de la carte d'adhérent.

A la mémoire de M. le docteur Delegrange

Dans une pieuse pensée de reconnaissance, un groupe d'amis du regretté docteur Delegrange a décidé de faire célébrer une messe pour le repos de son âme, dimanche prochain, à 8 h. 30, en l'église Saint-Christophe.

Tous ceux qui ont bénéficié de l'apostolat de ce bon citoyen et qui s'en souviennent sont invités à assister à cette cérémonie.

Les coups et les menaces

— Albert Van Moerleghem, 29 ans, demeurant 172, rue de Solférino, a déclaré au commissaire de police de la Croix-Rouge, que Marie-Rose Roels, demeurant rue de Mouvaux, cour de la Censerie, s'était présentée chez lui pour réclamer son mari, Robert Jurckers, et aurait menacé celui-ci avec un revolver.

— D'autre part, Angèle Florin, épouse Leduc, 36 ans, demeurant 31, rue des Girondins, a déclaré au 1er poste central de police, qu'elle avait été frappée par son mari.

Des enquêtes sont ouvertes afin de préciser ces déclarations et de rechercher, s'il y a lieu, les responsables.

PROTEGEZ VOS COMPTEURS. — Le Service des eaux rappelle aux consommateurs qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs et autres appareils hydrauliques contre la gelée.

INDESIRABLE. — Le service de la sûreté de Tourcoing a procédé à l'arrestation de Grégoire Aslanidy, 41 ans, originaire de Roskoff, frappé par un arrêté d'expulsion.

AMICALE MONTESQUIEU. — Samedi prochain, à 19 h., grand concours de fléchettes; nombreux prix.

AMICALE COLBERT. — Réunion mensuelle de la commission, vendredi à 19 h., au Foyer, 16, rue de Gand.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce jeudi, à 20 h., répétition générale.

HARMONIES DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi, de 18 h. à 19 h. 45, au local, cours de solfège et d'instruments. A 20 h., répétition générale.

FIFRES SCOLAIRES. — Ce jeudi, à 19 h 45 répétition avec l'harmonie, au siège, rue du Haze.

CLIQUE SCOLAIRE. — Ce jeudi, à 19 h.45, répétition de la section de concours, à la Maison des amicales, rue du Haze.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce jeudi 4, à 20 h., première répétition d'ensemble avec la Musique municipale, au Conservatoire de musique, à Tourcoing. — Lundi 8, seconde répétition. — Vendredi 5, pas de répétition.

CERCLE ORPHEONIQUE « L'AMITIE » DU BLANC-SEAU. — Ce soir jeudi 4, à 20 h., répétition générale, salle du Conservatoire de Tourcoing, des chœurs qui seront exécutés le 11 novembre. Demain vendredi 5, à 20 h., répétition générale pour toutes les parties. A l'issue de la répétition, réunion de commission.

SOCIETES CHORALES. — Il est rappelé aux membres des sociétés chorales de la ville que la répétition générale des chœurs en vue de l'audition le jour de la fête de la Victoire (11 novembre) a lieu ce jeudi au Conservatoire, à 20 h., sous la direction de M. Lucien Niverd.

CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Ce jeudi, à 20 h., répétition au siège.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-BLAISE. — Ce jeudi, à 1h. 15, répétition sous la présidence de M. Chombart. Travail d'étude en vue d'une bonne exécution à la Sainte-Cécile.

MONNAIE D'OR MONNAIES ETRANGERES
Dollars, Livres, Belges, ACHAT et VENTE aux meilleures conditions
COMPTOIR DE CHANGE
16, Pl. de la République, Tourcoing. T. 906.

MOUVAUX

Une séance récréative à la paroisse du Sacré-Cœur

Les dimanches 7 et 14 novembre, les jeunes filles de la chorale et de la section dramatique donneront deux magnifiques séances au profit des œuvres paroissiales. Le drame intitulé « Marie des gosses », est composé à la fois par Grégoire Leclos, l'auteur de « Notre-Dame de la Mouise » et par Pierre Dumaine, l'auteur de « Sacerdoce ». Il exalte le dévouement aux plus nobles causes. Le tragique des situations arrache des larmes au spectateur en même temps qu'il magnifie la fidélité au devoir. La comédie « La gagnante des trois millions », de E. Gluch et toute d'actualité déridera les plus moroses. Tous les habitants de la paroisse se feront un devoir d'assister à l'une ou l'autre de ces représentations.

AVIS AUX CHOMEURS. — Contrôle des chômeurs complets aujourd'hui jeudi 4, de 15 h. à 15 h. 30, à l'hospice.

PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Aujourd'hui jeudi 4, le percepteur se rendra à la mairie, bureau du chômage, pour payer les retraites ouvrières et paysannes, de 9 h. 30 à 9 h. 30.

CONSULTATION DE NOURRISSONS aujourd'hui jeudi 4 novembre, à 16 h., à l'hospice civil, rue de l'Hospice, pour les mamans présentant leurs enfants à la consultation du docteur Ducoulombier.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Les répétitions reprendront aujourd'hui jeudi 4, à 19 h., au siège, rue de Lille.

MAITRISE PAROISSIALE. — Répétition générale à la Maison des œuvres, place de la Délivrance, ce jeudi 4, à 19 h. 45.

MARCQ-EN-BARŒUL

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES S.O.R. — Ce jeudi 4, à 19 h. 30, dans une salle de l'hôtel de ville, cours de perfectionnement réservé aux grades de l'infanterie exceptionnellement, il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

A LA SOCIETE DES JARDINS OUVRIERS DU BOURG. — Les membres de la commission procéderont le dimanche 7 novembre, de 7 h. à 10 h., au siège, Café du Coin, 2, Grand'Place, à la distribution des plants de pommes de terre.

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS. — A l'occasion de la fête anniversaire de l'armistice, des bons de charbon seront remis aux indigents inscrits sur les listes d'assistance du Bureau de bienfaisance et aux bénéficiaires de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, aux jours et lieux ci-après :

Pour le quartier du Bourg : mardi 9 novembre, de 14 à 16 h., chez M. Arthur Dujardin, 37, rue des Peupliers. Pour le Pont : mardi 9 novembre, à 13 h. 30, à l'école maternelle Cognacq-Jay, rue Philippe-de-Girard. Pour Rouges-Barres : mercredi 10 novembre, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., chez M. Léon Delannoy, 60, rue du Dépôt.

ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE. — Les personnes dont l'état d'indigence justifie l'inscription sur les listes d'assistance médicale gratuite ou d'assurés sociaux notoirement indigents, sont priées de s'adresser à l'hôtel de ville, guichet n° 2, munies du livret de famille, des cartes d'immatriculation aux assurances sociales et des certificats de salaire des membres de la famille qui travaillent. Les demandes d'inscription ne seront reçues que jusqu'au 14 novembre, dernier délai.

DU LAIT POUR LES ECOLES MATERNELLES. — Aujourd'hui jeudi 4, reprendra la distribution du lait aux enfants de toutes les écoles maternelles de la commune.

Nous avons parlé de l'action bienfaisante exercée sur les tout-petits, par ces distributions de lait, au cours de l'année scolaire 1936-1937, pendant laquelle des expériences très intéressantes ont été faites par le service de l'inspection médicale.

Devant ces résultats concluants, le Conseil municipal, à l'unanimité, dans sa séance du 16 octobre dernier, vota les crédits nécessaires pour continuer, pendant l'année 1937-1938, cette belle œuvre en faveur de l'enfance.

C'est en vertu de cette décision, dont il convient de féliciter vivement les édiles marcquois, que les enfants des écoles maternelles retrouveront avec plaisir, aujourd'hui, leur « bol de lait ».

ECHANGE DES CARTES D'INVALIDITE. — Les mutilés de guerre dont l'incapacité est égale ou supérieure à 25 % et dont la réduction de tarif sur les chemins de fer arrive à expiration au cours du quatrième trimestre, doivent demander le renouvellement de leur carte à l'hôtel de ville, bureau militaire. Se munir du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo récente de 3 centimètres sur 4.

HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi 4, à 20 h. 30, au siège : café du Coin, 2, grand place, répétition générale.

CHORALE LA LYRE OUVRIERE. — Ce jeudi 4, à 20 h., au siège, 19, rue Jean-Jaurès, répétition générale.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce jeudi à 20 h., répétition au siège.

HALLUIN

Le nouveau curé du Mont

Nous avons annoncé ces jours derniers le départ de M. l'abbé Jules Denecker, curé de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin, transféré en la même qualité à la cure de Pérenchies. On sait que son installation solennelle aura lieu dimanche prochain, dans l'après-midi.

L'autorité diocésaine vient de désigner le successeur de M. l'abbé Denecker : c'est M. l'abbé Louis Vanmalleghem, licencié ès langues, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

Originaire de Bondues, où il est né en 1888, M. l'abbé Vanmalleghem est issu d'une brave et honnête famille ouvrière, qui eut le malheur de perdre son chef tout jeune, mort en laissant une veuve et trois jeunes enfants.

Après d'excellentes études à l'école des Frères Maristes, à Bondues, M. l'abbé Vanmalleghem entrait plus tard au séminaire d'Hazebrouck, puis au séminaire académique de Lille. Il fut nommé au Collège de Tourcoing où il était chargé des cours d'anglais et d'allemand, cours qu'il a professé jusqu'en ces derniers mois.

Doué d'un grand savoir et d'une vive intelligence, le nouveau curé du Mont n'en est pas moins très modeste. D'un caractère affable et bienveillant, il ne tardera pas, nous en sommes persuadé, à conquérir comme son prédécesseur, l'affection, le respect et l'estime de ses paroissiens. Ceux-ci trouveront d'ailleurs en M. l'abbé Vanmalleghem, un pasteur pieux, dévoué et vigilant, qui saura dignement remplir la tâche délicate que l'autorité diocésaine vient de lui confier.

La date de l'installation du nouveau curé du Mont n'est pas encore fixée.

En attendant qu'elle le soit, nous prions M. l'abbé Vanmalleghem de vouloir bien agréer les vœux sincères que nous formons pour le succès et la fécondité de son ministère.

LE BAL ANNUEL DE L'OLYMPIQUE SPORTING. — Nous avons récemment annoncé que le samedi 13 novembre, aura lieu dans la salle des fêtes du Foyer de la Paix, le bal annuel organisé par l'O.S.H. au profit de sa caisse de secours. Pour la circonstance les organisateurs se sont assuré le concours de « Kings O.P. Jams », l'un des meilleurs et des plus réputés orchestres de la région et dont le riche répertoire ne manquera pas de plaire à l'assistance.

Tous ceux qui de près ou de loin, s'intéressent au club halluinois, se feront un plaisir d'assister à cette soirée. Il y aura une distribution de cotillons et de confetti; en outre, un buffet froid sera installé dans la salle.

Les billets sont en vente auprès des membres de l'O.S.H. Deux billets donneront droit à l'entrée de la salle; chaque billet participe en outre à une brillante tombola qui terminera cette belle soirée.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses, touchant par mois, sont invités à se présenter chez M. le percepteur, 41, rue du Midi, le samedi 6 novembre courant, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., munis de leur carte d'identité, pour toucher leur allocation du mois d'octobre 1937.

AUX ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — La Fédération nationale des combattants de Menin organisant la réception du Flambeau, dimanche prochain 7 novembre, à 10 h., la section d'Halluin invite les membres à participer à cette cérémonie. Réunion au local, Café du Nord, à 8 h. 30, pour se rendre en groupe à Menin.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu aujourd'hui jeudi, à 15 h., au Bureau de bienfaisance, rue G.-Demettre, et sera pratiquée par M. le docteur Bolvin.

A LA « JEUNESSE CATHOLIQUE ». — Cercle d'études, ce jeudi, de 19 h. 30 à 21 h. 30, au Cercle St-Joseph, 38, rue de Lille.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille : ouverts aujourd'hui jeudi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « JEUNE GARDE ». — Cours spécial pour les élèves trompettes et clairons, aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, au Cercle catholique, rue de la Gare.

AU DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE. — Aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, consultations pour les malades Halluin et Roncq seulement.

A LA « PHILHARMONIE ». — Cours de solfège, ce jeudi, à 19 h. 30, café des Vieux Amis, 111, rue G.-Demettre.

A LA « LYRE HALLUINOISE ». — Répétition ce jeudi, à 19 h. 30, au local.

RONCQ

JEUNESSE RONCQUOISE. — Une réunion de la commission aura lieu le vendredi 5 octobre, à l'école communale de garçons du Centre.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs pour la période du 25 au 31 octobre inclus : de 14 h. 15 à 14 h. 30, n. 1 à 375; 14 h. 30 à 14 h. 45, 376 à 851; 14 h. 45 à 15 h : 852 à 1.229; 15 h. à 15 h. 15 1.230 à la fin.

POUR LES MORTS SPOLIES. — Dimanche prochain, 7 novembre, une messe solennelle de « Requiem » sera célébrée à 10 h. en l'église Saint-Piat, à Roncq, pour les défunts spoliés de leurs fondations de messes.

Eau des Carmes Boyer
en grog ou dans une infusion

BONDUES

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition ce jeudi, à 20 h. au local.

LINSELLES

SYNDICAT DES DEBITANTS DE BOISSONS. — La section linselloise du Syndicat des débitants de boissons invite tous les débitants, syndiqués ou non, à la réunion qui aura lieu demain vendredi 5 courant, à 15 h., chez M. Justin Lamblin, estaminet de la « Ville de Lille ». A l'ordre du jour : la question des nouveaux tarifs.

CAISSE PRIMAIRE « LA FAMILLE ». — Permanence aujourd'hui jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer populaire, rue de Roubaix, 48.

A LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence samedi 25, de 14 h. 30 à 17 h., au Foyer populaire, rue de Roubaix, 48.

A LA SOCIETE PHILHARMONIQUE. — Répétition générale ce jeudi, à 20 h., Hôtel du Grand-Logis.

BOUSBECQUE

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui jeudi, cours gratuit de solfège, à 18 h., au local, café Saint-Georges, Grand'Place. Répétition pour les musiciens, à 20 h.

DES MILLIERS DE GUERISONS prouvent tous les jours la supériorité de la Méthode Curative du Traitement J.-M. Larosde, Spécialiste à Tarbes (Hte-Pyr.) contre eczémas, acnés, psoriasis, croûtes laiteuses, pelades, plaies variqueuses, etc.
Importante « Brochure et Renseignements Gratuits »

LILLE

La fête annuelle de la « Mutuelle du Bâtiment »

La fête annuelle de la « Mutuelle des employés du bâtiment et des travaux publics de la région du Nord » aura lieu cette année le dimanche 7 novembre.

En voici le programme général :

10 h. — Aux cimetières du Sud et de l'Est : dépôt par les délégations d'une gerbe de fleurs sur la tombe des derniers présidents défunts;

11 h. — Au siège social, 1, rue Denis Godefroy : rassemblement des membres et des familles « aux drapeaux » insigne de rigueur. Départ en cortège;

11 h. 30. — Au monument aux morts de la grande guerre, cérémonie annuelle du souvenir;

12 h. — En l'église Saint-Michel : cérémonie religieuse en musique à la mémoire des sociétaires défunts, avec le concours de l'Harmonie Excelsior; allocution de circonstance; quête au profit des œuvres sociales de la « Mutuelle »; des chaises seront réservées aux familles des adhérents défunts;

13 h. 30. — En l'hôtel Maréchal, rue Solférino, réception des autorités et personnalités; banquet; remise officielle des récompenses mutualistes; concert symphonique; immédiatement après le banquet, sauterie-surprise réservée aux familles des sociétaires présents au banquet.

Le Conseil d'administration de la « Mutuelle du bâtiment » adresse un amical et pressant appel à tous les adhérents pour qu'ils assistent en grand nombre aux manifestations de la matinée, derrière le drapeau de leur société; il est convaincu que tous les cadets et toutes les cadettes de l'« O.E.M. » se rangeront dans le cortège derrière le fanion de l'« Œuvre des enfants à la mer »; il espère enfin que les souscriptions au banquet seront nombreuses et transmises le plus tôt possible au trésorier, pour la bonne organisation de la fête.

Il s'agit, en effet, de démontrer une fois de plus la vitalité et la prospérité de la « Mutuelle », qui, par la gestion raisonnée de ses administrateurs et l'attachement de ses membres, ne craint pas les difficultés du moment et cherche toujours à aller de l'avant.

M. l'abbé Delépine, professeur à l'Université catholique est lauréat à l'Académie des sciences

Paris, 3 novembre. — Parmi les prix votés par l'Académie des Sciences, nous rappelons que le prix fondé par l'Etat (Grand prix des Sciences physiques (3.000 francs), est décerné à M. l'abbé Gaston Delépine, professeur de géologie à la Faculté libre des Sciences de Lille, pour son œuvre paléontologique et géologique.

Nos vives félicitations.

TAPIOCA INDIEN
SUPÉRIEUR au MEILLEUR

NORD

Du matériel destiné à l'équipement électrique de la Réunion et laissé en souffrance, est saisi à Dunkerque

En mai dernier, arrivait à Dunkerque par bateau du matériel électrique destiné à l'Ile de la Réunion et fourni par l'Allemagne au compte des prestations. Depuis la société destinataire à qui l'Etat français avait avancé des fonds a été mise en liquidation.

Le gouvernement a essayé vainement de vendre le matériel. Mise au courant de ces tentatives une autre créancière de la société destinataire, l'Union électrique rurale, de Paris a mis l'embargo sur le matériel et a fait procéder à la saisie par ministère d'huissier.

Un accident